**Étape historique : la Commission européenne publie sa proposition de directive pour lutter contre la violence envers les femmes et la violence domestique**

Strasbourg, 8 mars 2022 - A l'occasion de la Journée internationale des femmes, le Lobby européen des femmes (LEF) salue la proposition législative de la Commission européenne relative à la lutte contre la violence envers les femmes et la violence domestique publiée aujourd'hui. Il s'agit d'un moment historique et d'un succès sans précédent pour le LEF et ses membres, qui se battent depuis longtemps pour que la question de la violence envers les femmes et les filles soit inscrite à l'agenda politique de l'UE.

L'augmentation de la violence envers les femmes et les filles (VAWG) pendant la pandémie de Covid-19, le développement de nouvelles formes de VAWG en ligne, et la ratification imminente par l'UE de la Convention d'Istanbul ont rendu encore plus nécessaire d'agir rapidement au niveau européen et de mettre en place une législation forte pour combattre toutes les formes de violence envers les femmes et les filles.

Dans sa proposition de directive historique rendue publique aujourd'hui, la Commission européenne propose de combler d'importantes lacunes législatives en matière de violence à l'égard des femmes et des filles dans l'UE, notamment en ce qui concerne la définition juridique du viol, la reconnaissance des mutilations génitales féminines en tant qu'infraction pénale et la poursuite des principales formes de violence en ligne. Elle cherche également à harmoniser les sanctions, les délais de prescription pour les poursuites et les décisions concernant les formes de violence couvertes, l'accès à la justice et les services de soutien aux femmes et aux filles dans toute l'UE.

Cependant, nous pensons que la proposition peut être renforcée en :

 cherchant à inclure la VAWG dans la liste des eurocrimes, comme le souligne un récent appel du LEF et du Parlement européen ;

 en veillant à ce que toutes les formes de violence fassent l'objet d'une législation ;

 s'attaquant à l'exploitation sexuelle des femmes et adoptant le modèle d'égalité.

Réka Sáfrány, Présidente du Lobby européen des femmes, a déclaré : "Nous accueillons chaleureusement la proposition de directive de la Commission européenne relative à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique et nous célébrons ce moment historique qui améliorera la vie des femmes et des filles dans l'UE. Je félicite la présidente de la Commission, Mme von der Leyen, la vice-présidente Jourová et le commissaire Dalli pour avoir fait preuve d'un grand leadership féministe et avoir tenu leurs promesses politiques. Maintenant, nous appelons le Parlement européen et les présidences française, tchèque et suédoise à renforcer encore le texte et à faire en sorte que toutes les femmes et les filles de l'UE vivent à l'abri de toute forme de violence."

Konstantina Vardaramatou, secrétaire générale du Lobby européen des femmes, a déclaré : "Cette directive est une étape importante pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes et nous montre une fois pour toutes que la violence à l'égard des femmes et des filles est un problème européen - et non un problème privé ou national. Nous continuerons à travailler avec le Parlement européen et les États membres de l'UE pour améliorer encore cette proposition révolutionnaire et assurer la ratification rapide de la Convention d'Istanbul."